

## Patrick Haesaert bv



Nederlands

Français

## Mise à jour SHL version 8.60

Imprimer cette page

Home

Contact

Super Hi-Link

Prestations de service

Links

**APERÇU DES MODIFICATIONS**

Programme 13A - Edition données du dossier - nouvelle option  
 Programme 111 - Données du dossier - nouvelle option  
 Programme 103 - Comptes généraux - nouvelle option  
 Programme 110 - Comptes standard - nouvelles options  
 Programme 122 - Liste fournisseurs - nouvelle option  
 Programme 202 - Saisie achats - adaptations  
 Programme 204 - Saisie opérations diverses - adaptations  
 Programmes 301-321 - Edition journaux de ventes/d'achats - adaptations  
 Programmes 302-322 - Extraits de comptes clients/fournisseurs - adaptations  
 Programme 306 - Rappels - nouvelles options  
 Programme 314 - Délai moyen de paiements client - nouveau programme  
 Programme 335 - Liste des quantités - adaptations  
 Programmes 401-405-415 - Déclaration TVA, IC, listing TVA - nouvelle option  
 Programme 419 - Fiches 281.10 - adaptation  
 Programmes 431-432 - Bilans fiscaux - adaptation  
 Programme 433 - Comparaison TVA-chiffre d'affaires - nouvelle option  
 Programme A1 - Propositions de paiement - nouvelle option  
 Importation fichiers Coda - nouvelles options  
 Importation opérations diverses (salaires) SD Worx et Acerta  
 Exportation Excel - nouvelles options  
 One Stop Shopping (OSS)

Copyright 2020 Patrick Haesaert bv - Disclaimer / Vie privée

**PROGRAMME 13A - EDITION DONNEES DU DOSSIER - NOUVELLE OPTION**

- Désormais, on peut imprimer les paramètres dossier concernant l'importation des extraits coda

**PROGRAMME 111 - DONNÉES DU DOSSIER - NOUVELLE OPTION**

- Via la création du code mémo \$PRIVACY le nom des clients est remplacé par "Privacy".

**PROGRAMME 103 - COMPTES GÉNÉRAUX - NOUVELLE OPTION**

- Via *Options* sur un compte général, on peut définir les paramètres pour les comptes fiscaux pour ce compte général.
- Désormais, il y a un pourcentage "frais professionnel" pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.
- Désormais, il y a un pourcentage "dépense non-admise" pour l'exercice en cours et l'exercice précédent.

**PROGRAMME 110 - COMPTES STANDARD - NOUVELLES OPTIONS**

- Chaque transaction coda comprend un code *famille*, un code *transaction* et un code *rubrique*.
- La liste de ces transactions peut être retrouvée sur le site web de la banque ou dans le fichier *coda\_fr.pdf*.
- Par combinaison, on peut déterminer le compte général et - le cas échéant - le code TVA.

**PROGRAMME 122 - LISTE FOURNISSEURS - NOUVELLE OPTION**

Désormais, le pourcentage escompte par fournisseur est mentionné à la fin du fichier excel.

**PROGRAMME 202 - SAISIE ACHATS - ADAPTATIONS**

- Lors de la saisie des documents d'achats avec un *escompte externe*, il y avait une différence entre le journal d'achat et la déclaration TVA au niveau de la base imposable dans les cases TVA 81, 82, 83 etc.
- Lors de la saisie d'un document d'achat avec un *escompte externe*, la base imposable est réduite avec le montant de l'escompte. La TVA est calculée sur la base imposable - montant de l'escompte. Dans la déclaration TVA, le montant de la base imposable était mentionné sans tenir compte de l'escompte.

**PROGRAMME 204 - SAISIE OPÉRATIONS DIVERSES - ADAPTATIONS**

- Dans certains cas, le libellé proposé (idem au précédent) était fautif après consultation des mouvements de la pièce.
- Lors de la saisie sur un compte général avec un pourcentage de TVA non-déductible, le programme propose la lettre *p* (pro rata) au lieu de *o*, permettant de comptabiliser la TVA non-déductible sur le compte général en question (par analogie à la saisie des achats).
- En utilisant 'C' dans la rubrique 'client/fournisseur/compte général, permettant de copier/extourner des écritures comptabilisées, on reprend les données des écritures copiées/extournées (période comptable, n° journal, code pièce, numéro de pièce) comme libellé.

**PROGRAMMES 301-321 - EDITION JOURNAUX DE VENTES/D'ACHATS - ADAPTATIONS**

- Dans la première version de SHL 8.50 il y avait un paramétrage erroné de l'écran de sélection pour l'édition des journaux de ventes/d'achats.

- Les sélections *édition journaux TVA* et *contrôle chronologie* étaient échangées. Ce paramétrage erroné peut être adapté en cliquant une fois sur *modifier* et ensuite en cochant *édition journaux TVA* et en décochant *contrôle chronologie*.
- Cliquez ensuite sur *sauvegarder* et choisissez le code *shl*. Remplissez le libellé.

#### **PROGRAMMES 302-322 - EXTRAITS DE COMPTES CLIENTS/FOURNISSEURS - ADAPTATIONS**

Lors de la consultation à l'écran des extraits de comptes, il y a un point d'exclamation à la fin du champ *solde* lorsqu'il y a un code mémo **\$STOP** actif empêchant le paiement du document.

#### **PROGRAMME 306 - RAPPELS - NOUVELLES OPTIONS**

- Les rappels via word peuvent être édités, sauvegardés ou envoyés par email.
- Vous pouvez soit établir les rappels pour tous les clients, les clients avec une adresse email ou les clients sans adresse email.

#### **PROGRAMME 314 - DÉLAI MOYEN DE PAIEMENTS CLIENT - NOUVEAU PROGRAMME**

Ce programme permet de calculer le délai moyen de paiement par client ou en totalité, avec ou sans détail des documents.

#### **PROGRAMME 335 - LISTE DES QUANTITÉS - ADAPTATIONS**

- Lorsque l'on demande l'édition de la liste des quantités avec les valeurs, il y a un contrôle si les montants (solde de début, mouvements DB/CR) sont à zéro.
- Les comptes avec un solde montants ET quantités à zéro ne sont pas imprimés. Les comptes avec des montants <> zéro et des quantités = 0 seront imprimés..

#### **PROGRAMMES 401-405-415 - DÉCLARATION TVA, IC, LISTING TVA - NOUVELLE OPTION**

Dans l'écran de sélection, il est désormais possible d'introduire la référence d'une déclaration déjà envoyée. Celle-ci remplace alors la déclaration (fichier XML) initialement envoyée (p ex suite à une erreur). La référence à utiliser est mentionné sur l'avis de réception de la déclaration initiale.

#### **PROGRAMME 419 - FICHES 281.10 - ADAPTATION**

A partir de le tag "`<a1010_code rayage>`" ne doit plus être mentionné.

#### **PROGRAMMES 431-432 - BILANS FISCAUX - ADAPTATION**

Selon les exercices choisis on reprend les pourcentages "frais professionnel" et "dépenses non-admises" (voir gestion comptes généraux).

#### **PROGRAMME 433 - COMPARAISON TVA-CHIFFRE D'AFFAIRES - NOUVELLE OPTION**

- La dernière page de comparaison TVA-CA mentionne désormais le montant total de l'escompte. Ceci provient des journaux de ventes.
- Souvent ce montant explique la différence entre les déclarations TVA et les comptes CA.
- Solution problème si la période 2 = période 1 d'un nouvel exercice.

#### **PROGRAMME A1 - PROPOSITIONS DE PAIEMENT - NOUVELLE OPTION**

Il est désormais possible de rédiger les propositions de paiement selon les dates d'échéance des documents (les plus anciens documents d'abord).

#### **IMPORTATION FICHIERS CODA - NOUVELLES OPTIONS**

- Si le code mémo '\$CODA1' a été prévu au niveau du dossier, les montants de fichier coda inférieur au solde des documents seront quand-même repris. Sinon, les montants seront rejetés.
- Si le code mémo '\$CODA2' a été prévu au niveau du dossier, la date de transaction du fichier coda est retenu comme date comptable. Sinon, la date pièce sera retenue.
- Si le code mémo '\$CODA3' a été prévu au niveau du dossier, les montants totalisés par la banque ou le client seront retenus. Sinon, les montants des lignes détail seront traités.

#### **IMPORTATION OPÉRATIONS DIVERSES (SALAIRES) SD WORX ET ACERTA**

Via le choix *sdw* (sd worx) resp. *ace* (acerta) dans le menu général, vous pouvez importer un fichier CSV SD WORX/Acerta permettant de transformer les données en opérations diverses qui peuvent être importées via le programme 212..

#### **EXPORTATION EXCEL - NOUVELLES OPTIONS**

- Désormais, l'utilisateur peut définir lui-même quel format de date doit être retenu pour l'exportation vers excel.
- Lorsque le code mémo '**\$XLSDAT**' a été prévu au niveau du dossier, on peut définir sur la première ligen le format de date souhaité en respectant le nombre de positions, à savoir **jj-mm-aaaa of jj.mm.aaaaj ou jj/mm/aaaa**.

#### **ONE STOP SHOPPING (OSS)**

- A partir de 01/07/21 une réglementation est entrée en vigueur qui détermine que les ventes aux clients non-assettis à la TVA sont assujettis au système One Stop Shopping. Concrètement, cela signifie que le pourcentage TVA du pays du client doit être appliqué: si vous vendez à un client allemand, non-assujetti à la TVA, vous appliquez le tarif TVA allemand. Ensuite, vous introduisez une déclaration OSS et vous payez la TVA due à l'administration belge, qui transfère la TVA au pays membres concernés. Il y a donc une seule déclaration, même si vous exportez vers plusieurs pays.

- Votre comptable vérifiera si vous êtes concerné et vous donnera toutes les infos pratiques.
- En SHL, le traitement OSS est parfaitement possible. Il suffit de créer quelques cases et codes TVA, ainsi qu'un ou plusieurs (facultatif) comptes généraux. Vous trouverez un exemple pratique [ici](#).